

LE SENTIER LITTORAL, INFINITÉ, ÉTERNITÉ ET UNIVERSALITÉ DU PAYSAGE

janvier 2025 **Alain Freytet et Cyril Gomel**
avec la contribution de Nathan Barthélémy et Arnaud Valadier



Accès à la Pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer.
Photo Alain Freytet

Signé **PAP**, n°81

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, des professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Ce mois-ci, retrouvez un article écrit par Alain Freytet, paysagiste-concepteur, Grand prix national du paysage 2022, et Cyril Gomel, géographe littoral, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, consultant¹.

L'accès aux littoraux est libre et gratuit dans l'hexagone et les outre-mer : le sentier littoral y est l'un des symboles d'un bien commun fédérateur, universel et partagé. A la rencontre entre la géographie, le climat, l'histoire et le droit, ce sentier est à la fois une réalité physique et un fantasme, un concept juridique et une conquête sociale dont l'acquis implique des enjeux d'aménagement et de gestion.

Il exige en effet un soin attentif et équilibré parce qu'il a fait naître une certaine culture du paysage. Dans les territoires littoraux de plus en plus prisés,

¹ Avec la contribution de Nathan Barthélémy, responsable de la mission gestion et paysages au Conservatoire du littoral, et d'Arnaud Valadier, ingénieur des travaux publics de l'Etat, directeur de projet « France vue sur Mer » au Cerema.

sous pression et confrontés aux changements globaux, ce sentier attise les passions et l'imaginaire. Contrairement aux environnements urbains plus ou moins cloisonnés, la puissance évocatrice du sentier littoral tient aux trois infinités paysagères qu'il conjugue : celle de l'océan que l'on contemple depuis la terre, celle du cheminement potentiellement ininterrompu le long du littoral, et celle de la variété des paysages qui s'offrent aux sens selon le lieu, le jour, la saison, la météo ou encore la marée. De son côté, l'échelle du sentier littoral est parfois incertaine du fait du caractère fractal du rivage. Quelle longueur de côte avons-nous parcouru ? Quel temps pour atteindre la prochaine pointe ?

La beauté irrésistible et fragile de l'immersion, évocatrice de l'intime

Quand on parle du sentier littoral, du sentier côtier ou du chemin des douaniers, les yeux s'allument ! Ces appellations parlent à la plupart d'entre nous parce que ce motif est devenu un patrimoine matériel et immatériel que chacun a appris à apprécier.

Cheminant, enfant ou adulte, en direction de la mer, qui n'a ressenti ce mélange de curiosité et d'impatience avant de découvrir l'horizon quand se déploie le premier panorama ? Qui ne s'est demandé où était ici, ce jour-là, la frontière entre la terre et la mer ? En offrant toutes les possibilités de le satisfaire, le sentier littoral permet l'accomplissement de ce désir multiple, sans pour autant éteindre les interrogations ni l'imaginaire. L'expérience de la découverte à partir du sentier varie au fil d'une multitude d'usages : les balades de vacances pendant l'enfance, en famille ou entre amis ; l'accès à une plage discrète à l'écart des foules estivales ; une promenade quotidienne pour un retraité vivant en bord de mer ; une randonnée itinérante, voire un défi sportif à relever ; ou simplement se poser pour contempler l'horizon, lire ou peindre... Parfois tout cela en même temps.

A l'instar des chemins de Compostelle ou d'autres grandes itinérances labellisées en Corse, dans les Pyrénées, les Alpes et ailleurs, le sentier littoral comporte des dimensions à la fois symboliques et expérientielles puissantes et d'une infinie variété. L'expérience du sentier littoral est faite avant tout de désir, de beauté et d'émotion. De désir car pour l'être humain qui vit à terre et se déplace à pied, ce chemin singulier lui fait accéder à deux espaces de contemplation qui l'attirent : la mer, cet autre monde mystérieux, splendide et parfois



Sur la pointe des Poulains à l'extrémité nord de Belle-Île-en-mer, le sentier réaménagé par le Conservatoire du littoral s'élève en douceur vers le phare.
Photo Alain Freydet

redoutable, et le littoral, frontière indéfinissable entre le monde terrestre et le monde maritime. Le tout, le plus souvent sublimé par des ciels à la lumière changeante.

L'expérience de beauté associée au sentier du littoral est rarement celle du sentier proprement dit, il s'agit plutôt de celle qu'il donne à voir. Les paysages littoraux et maritimes qui s'offrent à la vue depuis le sentier sont très généralement perçus comme beaux. Qu'il s'agisse d'un cordon dunaire qui s'étire sans fin, d'une crique nichée entre des blocs de granit ou d'un phare au loin sur son îlot, ils ont été explorés et représentés par toutes sortes de formes artistiques.

Cette beauté qui s'impose comble une grande diversité d'attentes culturelles et sensibles : celles de ressentir l'héritage des forces naturelles qui s'expriment à l'échelle des temps géologiques aussi bien qu'au rythme incessant de la météo et des marées ; mais aussi de constater la présence humaine, sédimentée au fil des siècles du fait des activités agricoles, littorales et maritimes dont les traces subsistent dans l'habitat, les vestiges militaires ou religieux comme dans d'autres monuments et aménagements plus récents.

Explorer le sentier du littoral mobilise tous nos sens : le contact inégal du pas sur la sente, souvent irrégulière, la caresse plus ou moins douce du vent, l'odeur de la mer ou de la végétation environnante, le bruit du ressac, le cri des oiseaux. Le sentier littoral

synchronise tête, cœur et corps au fil de sensations marquantes et combinées qui s'engramment fortement dans la mémoire et peuvent y réveiller souvenirs ou sensations. Cet appel va parfois chercher, sans effort, au plus profond de nous, jusque dans l'enfance, et permet la reconnexion aussi bien que la déconnexion, le réaligement comme la bascule en reliant l'intérieur et l'extérieur, l'infiniment petit et l'infiniment grand.

Ce processus à la fois organique et introspectif se réalise en bord de mer, là où « le ciel est grand », dans l'espace ouvert à toutes les dimensions et au cœur d'un environnement où s'imposent les forces naturelles, physiques et biologiques. Comme la contemplation d'un ciel étoilé, cette ouverture nous fait ressentir la situation planétaire dans l'infini de l'univers, nous renvoyant à la modestie et aux limites des capacités humaines confrontées à la source de nos êtres, de l'existence et du monde.

Qu'il soit perçu ou non de façon consciente, ce processus opère invariablement. Telle est la puissance évocatrice du sentier littoral, dont chacun fait inmanquablement l'expérience dans la sphère de son intimité personnelle. De Nicolas Bouvier à Sylvain Tesson, de nombreux auteurs ont décrit la marche comme une initiation à la rencontre entre vie intérieure et extérieure : parmi tous les chemins possibles, l'un des plus inspirants et des plus universels est sans doute la fréquentation du sentier littoral. Cette expérience peut nous ouvrir à l'autre : celui ou celle qui nous accompagne lors

d'une sortie, mais aussi l'inconnu, le promeneur croisé ou dépassé sur le sentier, que l'on salue parfois comme un complice, parce qu'on soupçonne qu'à sa manière, il vit et apprécie le même moment, pour les mêmes raisons.

Parce qu'il est souvent étroit, le sentier littoral ne laisse passer qu'une personne de front. Comme en haute montagne, il oblige à une marche à la queue leu leu qui doit prêter attention aux dépassements et aux croisements. Comment ne pas y trouver une métaphore accompagnant l'existence ?

Attrait du sentier, attractivité du territoire : l'interrogation du paysage

L'attrait pour le sentier du littoral s'inscrit dans un tropisme qui marque nos côtes françaises depuis plus d'un siècle. Un étonnant renversement de paradigme s'est opéré en effet avec l'ère thermo-industrielle au 19^e siècle. Avant son essor, le littoral et ses paysages ont été globalement ressentis comme peu désirables, sur des territoires côtiers en majorité pauvres, voire insalubres, et dès lors modérément peuplés. A l'inverse, le développement de l'hygiénisme et des voies ferrées induira l'installation des premières stations balnéaires au 19^e siècle. Les congés payés acquis pendant l'entre-deux-guerres, puis les Trente glorieuses démocratisent la fréquentation touristique et familiale, étoffée par une clientèle

*Sur la pointe de la Revellata en Corse, le sentier littoral passe en toute discrétion dans une formation végétale façonnée par les embruns marins.
Photo Alain Freyfet*



étrangère. Cette vogue induit à son tour une attractivité résidentielle non démentie jusqu'à ce jour.

Ces transformations structurent l'occupation du littoral que nous connaissons aujourd'hui. Agriculture, pêche, conchyliculture, saliculture et défenses militaires : les activités qui ont façonné une partie importante des paysages littoraux régressent voire s'effacent sous l'effet de la pression foncière et d'un développement urbain anarchique. L'attractivité résidentielle amène l'implantation d'activités commerciales et de services dont les infrastructures et les équipements transforment certaines zones en de grandes conurbations étalées au long d'une ligne magnétique, le bord de la mer.

Equivalent du rapport Brundtland pour le littoral français, le rapport Picquard sonne l'alerte dès 1973, ouvrant la voie à la politique contemporaine de protection. Il donne naissance au Conservatoire du littoral en 1975 et à la Loi Littoral de 1986, qui cherche notamment à préserver les équilibres des zones urbanisées au sein des territoires littoraux. Les espaces naturels, et particulièrement les plus emblématiques, acquièrent une valeur nouvelle. La préservation du « tiers naturel » et son accessibilité au public deviennent un objectif qui mobilise de nombreux acteurs et politiques publiques.

La fréquentation des territoires littoraux induit le nombre considérable des visiteurs du sentier : 15 000 passages journaliers sur la commune de Vannes, 400 000 par an à Saint-Nazaire. Le constat de surfréquentation du sentier apparaît : plusieurs espaces naturels littoraux subissent les dommages induits par le dépassement de certains seuils de résilience. Quand elle est intense, la circulation piétonne sur le sentier provoque une érosion marquée et irréversible dans certains milieux. A Belle-Ile, le sentier littoral est le support d'un GR reconnu comme le préféré des français. Augmentée de plus de 30 %, sa fréquentation plaide désormais contre les bâtons de marche.

Autorisés ou non, d'autres usages récréatifs se multiplient avec vélos, trottinettes, chiens, chevaux, quads etc, bien que le sentier littoral reste exclusivement piéton en droit administratif. En zones naturelles comme en secteur urbanisé, le sentier devient alors un espace public de plus en plus équipé, où s'installent les tensions inhérentes au monde urbain dans le contexte d'une nature fragile. L'allongement de la saison touristique ne lui laisse plus le temps de respirer. Bien que d'intensité très variables selon les territoires et les secteurs, ces phénomènes se traduisent dans le paysage du sentier du littoral. Une fréquentation accrue induit

en effet des aménagements plus ou moins réussis qui viennent accompagner cette urbanisation glissante du sentier ou, à l'inverse, tentent de restaurer l'authenticité de la découverte.

Du sentier des douaniers au droit du littoral

Dans la plupart des régions, le sentier littoral reprend le tracé préexistant d'un parcours que l'administration des douanes officialisa à la Révolution. Pour surveiller les trafics et empêcher le pillage des épaves échouées sur les plages, les douaniers cheminaient sur un sentier aménagé le long de la côte et pouvaient s'abriter à l'intérieur de postes fixes.

Utilisés jusqu'au début du XXe siècle, les sentiers des douaniers ont été ensuite peu à peu abandonnés. Le sentier littoral renaît au milieu du XXe siècle, lors du puissant mouvement de démocratisation de l'accès au littoral évoqué plus haut : d'abord avec la réforme du statut du domaine public maritime, en 1963, qui lui accorde une finalité sociale nouvelle, celle d'un espace à disposition du public. S'ensuit une politique de l'Etat qui désenclave les plages et crée des sentiers d'accès, puis la loi du 31 décembre 1976 instituant une servitude de passage des piétons le long du littoral (dite « SPPL »). D'une largeur de trois mètres, elle doit passer sur l'ensemble des propriétés privées riveraines du domaine public maritime. Le combat pour l'accès au littoral n'est pas achevé puisqu'il faudra la loi littoral de 1986 pour consacrer le droit d'accès transversal au rivage et au sentier lui-même.

L'inscription de cette servitude dans la loi ne se traduit pas d'emblée sur le terrain. Elle appelle une procédure lourde portée, secteur après secteur, par les services locaux de l'Etat. Cette mise en place exige de déterminer un tracé physique conforme au droit (trois mètres à partir de la limite du domaine public maritime, avec des exceptions qui détournent le tracé), d'aliéner les propriétés privées concernées, puis de réaliser des aménagements lorsque ceux-ci sont nécessaires. Les résistances et recours sont nombreux, parfois exposés publiquement, par exemple lorsque des propriétaires aux moyens d'intervention puissants s'opposent à la libre circulation du public entre leur propriété et la mer, certains invoquant même, expertise à l'appui, la préservation de la biodiversité et la gestion des risques pour tenter de justifier que la servitude ne s'applique pas chez eux.

La labellisation du sentier comme itinéraire de randonnée permet aujourd'hui son identification

partout en France. GR 120 des Flandres à la Normandie, GR 34 en Bretagne, GR 51 des bouches du Rhône à la frontière italienne, les appellations et la signalétique guident le promeneur. Et parfois au-delà de la bande des trois mètres puisque rien n'oblige à leur superposition. En Ria d'Etel, on a dissocié l'itinéraire de randonnée labellisé du passage créé par la servitude de trois mètres.

Quoiqu'il en soit, la distinction entre droit de passage (servitude juridique) le long du littoral et labellisation d'un itinéraire en tant que « sentier littoral » est importante à connaître.

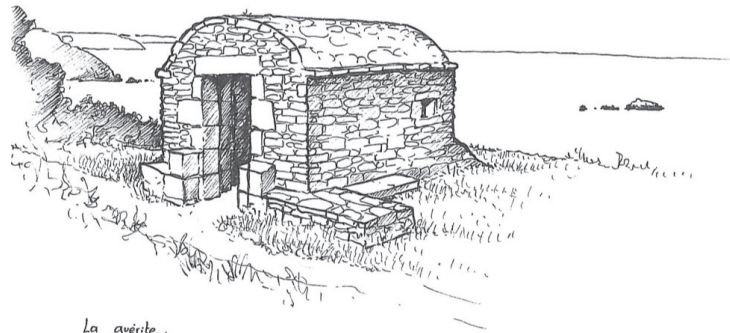
A la faveur du plan de relance de l'après Covid, l'opération « France vue sur Mer » a permis une relance de la politique d'aménagement et de mise en valeur du sentier littoral en y intégrant notamment le changement climatique et le paysage grâce à un partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles. L'instauration de la servitude pour les tronçons restants, qui connaissait une forme d'essoufflement, s'en est trouvée relancée. La conduite de l'opération a été confiée au Cerema, qui a assuré l'accompagnement technique et financier des territoires via un appel à projet.

Le Conservatoire du littoral prolonge et libère le sentier littoral

Contemporain de l'instauration de la servitude littorale, le Conservatoire contribue à la continuité du sentier par la politique foncière, d'aménagement et de gestion qu'il mène dans les cantons côtiers. L'acquisition de parcelles privées, riveraines des rivages, accélère la mise en place de la continuité du sentier, lorsque celui-ci ne préexiste pas, et sa bonne gestion.

Pour prendre en compte les risques d'érosion et de submersion, préserver les secteurs sensibles de la biodiversité ou permettre une meilleure découverte des paysages, l'intégration de ces terrains dans le domaine du Conservatoire trace parfois le sentier au-delà de la bande des trois mètres puisque ses terrains, qui relèvent du domaine public, ne sont justement pas soumis à la servitude juridique en question.

En 2024, les terrains appartenant au Conservatoire représentent un linéaire côtier d'environ 2100 kilomètres répartis sur près de 800 sites. Le sentier permet l'accès à d'autres itinéraires et points d'intérêt. Il apparaît comme un lien privilégié pour connecter les espaces naturels protégés au sein des territoires littoraux. Dans le sillage du Conservatoire, d'autres gestionnaires d'espaces naturels (parcs nationaux, ONF, gestionnaires de



*La guérite.
elle aussi demande à
renouer à pleine voix le
dialogue avec la mer.
La coupe de quelques pruneliers
retablira la communication.*

Une guérite des douaniers a été restaurée sur le sentier de la Pointe du Roselier, au-dessus de la baie de Saint-Brieuc (Bretagne).
Croquis Alain Freytet



Dans la Baie de Lancieux en Côte d'Armor, le sentier littoral est interrompu en 2022 par une brèche sur la digue de front. Dans le cadre de la mission Adapto, un nouveau tracé de grande valeur est envisagé à l'intérieur des terres.
Photo Erwan Le Cornec



Sur le Cap Fréhel, dont l'aménagement a été réalisé par le lauréat du Grand prix national du paysage en 2022, le sentier nouvellement créé propose l'une des plus belles vues sur le phare. Le cheminement assez large est longé d'un simple monofil pour inviter les très nombreux visiteurs à ne pas piétiner la lande.
Photo Alain Freytet

réserves naturelles) ont partagé sa culture de l'aménagement et démultiplient l'action dans une vision commune associant protection et ouverture au public.

Quand le sentier littoral fait paysage

Epousant la configuration des lieux, le sentier littoral dévoile à chaque pas une succession d'ambiances et de perspectives qui permettent d'apprécier les paysages de bord de mer. Le sentier se coule dans le relief, serpente dans la végétation, crisse et siffle sous nos souliers comme s'il obéissait à une sorte de dynamique animale. Il négocie la pente et l'obstacle pour un moindre effort, ouvre des fenêtres sur le rivage, révèle la géologie, franchit les ravines et les rivières en les magnifiant. Pour des raisons d'accessibilité ou de maintien de milieux naturels fragiles, il s'écarte parfois des promontoires, des péninsules, des anses ou des marais. En s'éloignant du rivage pour prendre du recul et de la hauteur, il suscite alors une autre relation aux horizons terrestres et maritimes.

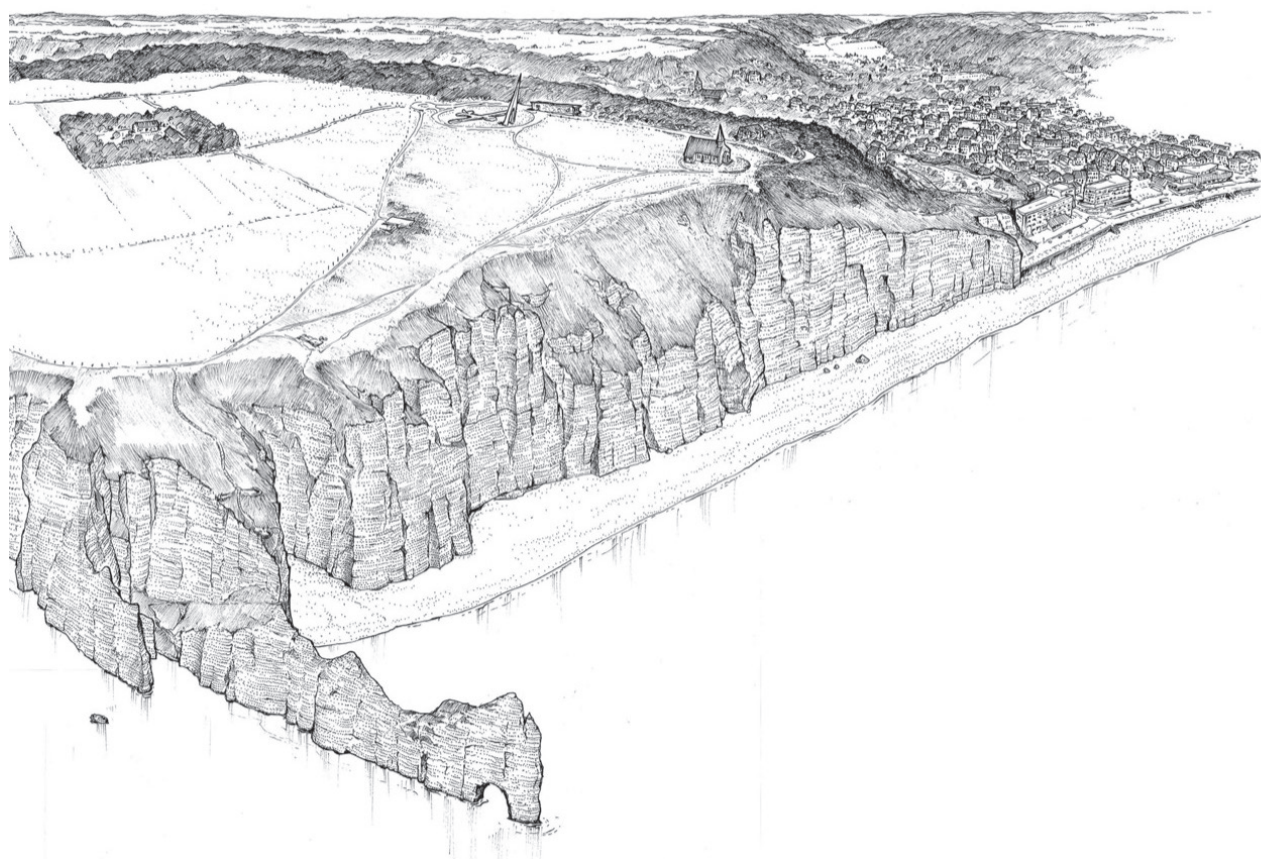
Tracer et aménager le sentier littoral : un acte de création invisible

Comme les autres accès, le sentier littoral ne se conçoit pas sur plan avec l'appui d'un logiciel

d'ordinateur. Il se construit à partir de l'intelligence des pieds et en les connectant à la tête à partir du regard porté sur le paysage, le relief et l'ensemble de l'environnement. Seront abandonnées les séquences ennuyeuses, retravaillées les passages trop raides nécessitant des emmarchements. Les lacets réguliers évitent les « coups de reins » que les successions de gradins infligent aux randonneurs. Sans s'afficher forcément comme autant de belvédères aménagés, les vues sur mer sont favorisées. Des cheminements enfouis dans des frondaisons peuvent ouvrir des points de vue soudains qui seront plus appréciés que des perspectives continues. Dans les séquences traversant des sites naturels, l'abri d'un rocher ou d'un arbre et la découverte d'un élément de patrimoine sont traités avec sobriété, évitant le recours à des mobiliers urbains sur catalogue qui banalisent les sites.

Marcher en bord de mer permet de s'extraire du temps et des usages de la voiture individuelle pendant la durée de cette exploration immersive dans un milieu singulier. L'aménagement du sentier ne doit donc pas croiser une route ou un stationnement. En reculant les voitures, on pourra privilégier les accès au paysage littoral par des moyens décarbonés comme les vélos et les transports collectifs. Plutôt que de se lancer dans des aménagements lourds, le tracé du sentier est parfois simplement déplacé de quelques mètres en

*Sur la falaise d'amont à Etretat, le sentier aménagé par le Conservatoire du littoral ouvre un tracé agréable et attractif, à distance du précédent trop proche des points de rupture possible au rebord de la falaise. Placés bas sur des poteaux en bois non traité, de petits cartels le long d'une ligne de pieux donnent l'information sans empiéter sur la puissance du paysage.
Croquis Alain Freytet*



arrière des passages dangereux.

D'une façon générale, l'aménagement évite les équipements de type urbain et les panneaux superflus qui lui feraient perdre sa capacité à nous faire entrer en paysage. Il garde la vraisemblance d'un ouvrage qui pourrait avoir été édifié il y a des siècles.

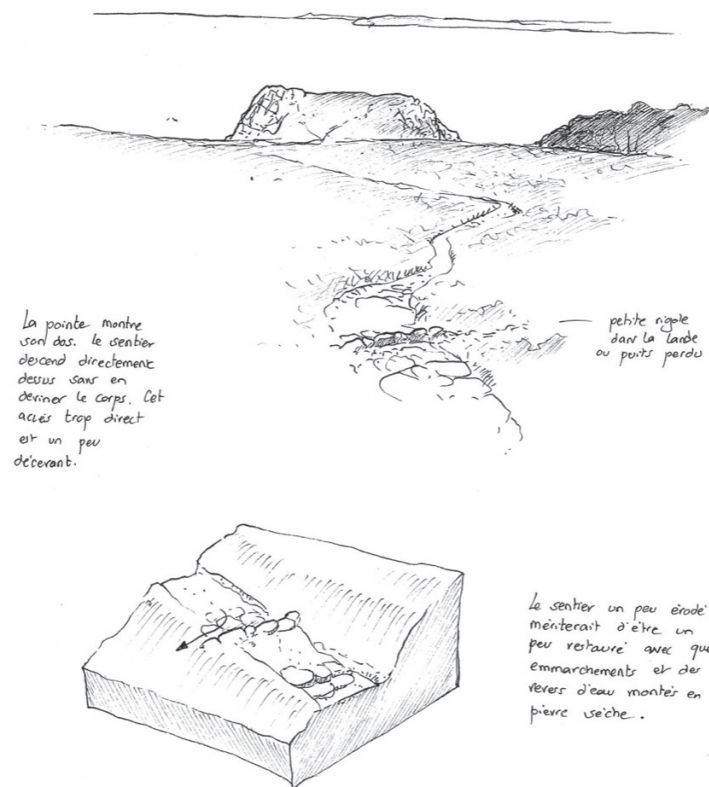
De même, la gestion des eaux pluviales et de l'érosion sur le sentier est-elle anticipée et traitée par un travail sur les profils en long avec des ruptures de pente régulières, des canalisations amont en drains caillouteux par contre-pente, des revers d'eau montés en pierre sèche dans la continuité d'un pavage, et un travail sur les profils en travers, sur les matériaux et avec les matériaux du site.

Le franchissement de différents ruisseaux, thalwegs, ravines ou zones humides s'impose parfois. Il doit être positionné au meilleur endroit en réfléchissant à leur géométrie, leur portée et leur dimensionnement, à leurs connexions et leur viabilité en fonction des crues et épisodes météo-marins souvent concomitants sur la Côte Vermeille, en Côte d'azur, aux Antilles et en Guyane, mais aussi dans la considération de leur environnement dans lequel ils doivent s'insérer au plus juste visuellement et hydrauliquement.

Les principes illustrés ici décrivent comment s'opère l'aménagement du sentier littoral à partir de l'approche sensible. Ils organisent l'accueil du visiteur et lui permettent de vivre le site avec le respect nécessaire. Ils sont déclinés attentivement dans chaque contexte, chaque site et chaque situation. Les appliquer sans observation ni réflexion risquerait de produire un stéréotype d'aménagement où le sentier perdrait sa puissance et sa raison d'être.

En marchant sur le sentier littoral, nous cheminons dans et sur un patrimoine unique qu'il importe de protéger et de valoriser pour les générations futures. Nous y trouvons des lieux d'émerveillement et d'inspiration nécessaires à notre équilibre. La relation à la mer, au rivage et à l'horizon nous plonge dans une relation sensible qu'intensifie souvent le scintillement du soleil couchant sur la mer. Tout comme le paysage, la trajectoire physique du reflet devient une réalité mentale pour le regard d'un observateur attentif à l'espace et à la nature.

Vue du sentier littoral, la mer devient alors le miroir où contempler le reflet de ses propres rêves.



La gestion de l'eau de ruissellement rend le sentier littoral plus confortable et moins sensible au ravinement sur la pointe de Castel Koz (cap Sizun, Bretagne). Des revers d'eau seront posés en utilisant les techniques de la pierre sèche. Ce savoir-faire sobre s'approvisionne sur place, s'inscrivant dans la transition écologique et permettant une grande discrétion des aménagements. Croquis Alain Freytet



Avant l'intervention du Conservatoire, une route et un stationnement défiguraient l'accès à la Pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer, l'espace était piétiné et des blocs en béton encombraient le pied du phare. Le projet a reculé le stationnement, la route est redevenue un chemin, les sentiers ont été canalisés par quelques plantations et monofils. Cette intervention sobre ne s'affiche pas comme un aménagement. Photos Alain Freytet